

**Le ministère de la Culture
La ville d'Ivry-sur-Seine
Le Conseil départemental du Val-de-Marne
Le Théâtre des Quartiers d'Ivry**

recherchent un·e ou des artiste(s)

pour diriger à partir de septembre 2020 le Théâtre des Quartiers d'Ivry – Centre Dramatique National (CDN) du Val-de-Marne à la Manufacture des Œillets, emblématique par son histoire et son implantation territoriale. La mission fondamentale d'un CDN est la création théâtrale. C'est un lieu privilégié d'accès des publics au théâtre, dans la diversité et l'actualité de ses esthétiques.

Sont recevables les candidatures d'un ou plusieurs artistes ainsi que les candidatures en binôme avec au moins un artiste.

Les candidat·e·s adresseront, sous pli cacheté, une lettre de motivation, un curriculum-vitæ et une présentation de leur parcours artistique, en 4 exemplaires, avant le 9 mars 2020 à minuit (le cachet de la poste faisant foi) par courrier adressé à :

· Madame la Directrice Générale de la Création Artistique, 62 Rue Beaubourg – 75 003 Paris (courriel à l'attention de guilhem.chabas@culture.gouv.fr) ;

· Monsieur la Directeur Régional des Affaires Culturelles d'Ile-de-France, 47-49 Rue Le Peletier 75009 Paris (courriel à l'attention de delphine.gilardot@culture.gouv.fr) ;

· Monsieur le Maire d'Ivry-sur-Seine, Mairie - Direction des Affaires Culturelles, Esplanade Georges Marrane 94205 Ivry-sur-Seine Cedex (courriel à l'attention de glebourhis@ivry94.fr)

· Monsieur le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, Hôtel du département, 94054 Créteil cedex (courriel à l'attention de christine.morisson@valdemarne.fr)

L'ensemble des missions d'intérêt public attachées au CDN est défini par le cahier des missions et des charges du label CDN fixé par l'arrêté du 5 mai 2017 publié au Journal officiel de la République française n° 0110 du 11 mai 2017 et accessible sur le site www.legifrance.gouv.fr

Six candidat·e·s au maximum seront pré-sélectionné·e·s (semaine du 20 avril) après concertation entre l'État, la Ville d'Ivry-sur-Seine et le Conseil départemental du Val-de-Marne et en respectant un principe de parité. Une note d'orientation présentant le Théâtre des Quartiers d'Ivry, le contexte théâtral et artistique de la région et tous les éléments utiles à l'élaboration d'un projet artistique et culturel, sera remise aux candidat·e·s présélectionné·e·s. Ils, elles présenteront leur projet artistique devant un comité composé des représentants des différents partenaires. Au terme de la procédure de sélection, la candidature retenue par le jury devra recevoir l'agrément du Ministre de la Culture pour une prise de fonction envisagée en septembre 2020.